

Déploiement des IRVE sur Parly 2

(Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques)

Point au 10 avril 2025

Points du jour

- Le renforcement des alimentations amont des réseaux de recharge
- Le planning envisagé à ce jour
- La méthodologie de choix des résidences à équiper dès 2026
- La géodétection des réseaux présents sous les voies de circulation et les parkings
- La convention d'accompagnement Parly2 ENEDIS
- Les principaux points à faire avancer

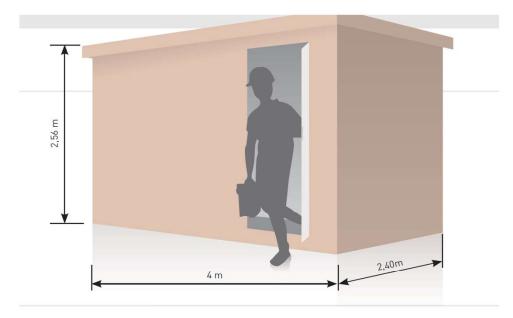
Le renforcement des réseaux amont

A retenir:

- les contraintes portent sur la puissance de transformation disponible (la taille et le nombre des transformateurs) ainsi que sur la capacité de raccordement des câbles dans les postes (le nombre de « départs »)
- 28 postes où il faudra changer le transformateur pour un plus gros
- 8 postes à créer pour augmenter le nb de transformateurs et le nb de départs disponibles
- Un coût total estimé à plus de 1,3 M€,
 - -- financé à 40% par le TURPE,
 - préfinancé par ENEDIS pour le solde (800 k€), dans l'attente de l'encaissement des quotes-parts qui seront demandées aux utilisateurs.
- Implantation des nouveaux postes à déterminer dans un périmètre de 50 à 100 m autour d'un point « idéal » minimisant les longueurs de tranchées et de câbles HTA et BT à poser.
- Visites sur le terrain le 17 ou le 22 avril

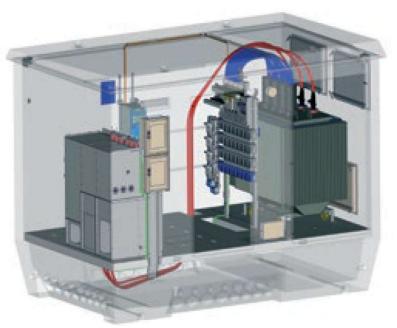
Les postes urbains typiques







- Préfabriqué et équipé en usine,
- transfo de 250, 400 ou 630 kVA
- Tableau pour 8 départs BT
- Possibilité de choisir la couleur



Le renforcement des réseaux amont

Zone par résidence:

- 1. PASSY ET GABRIEL
- 2. ORANGERIE ET VARENNE
- 3. LA MUETTE ET LOUVRE
- CONCORDE
- ETOILE, GEORGE 5 ET SAINT CLOUD
- 6. SAINT HONORE ET BRETEUIL
- 7. BAGATELLE ET TUILERIES
- 8. PALAIS ROYALE ET FOCH
- SAINT GERMAIN DES PRES, RIVOLI ET IENA
- 10. NEUILLY ET SAINT JAMES
- 11. MONCEAU
- 12. ODEON ET OPERA
- 13. LONGCHAMP
- 14. MAILLOT, ORSAY, RANELAGH
- 15. SAINT MICHEL ET SOLFERIONO
- 16. CHAILLOT ET TROCADERO
- 17. AUTEUIL ET SAINT AUGUSTIN
- 18. PRÉCATELAN ET DAUPHINE

Légende:

: Poste à créer / emplacement à définir

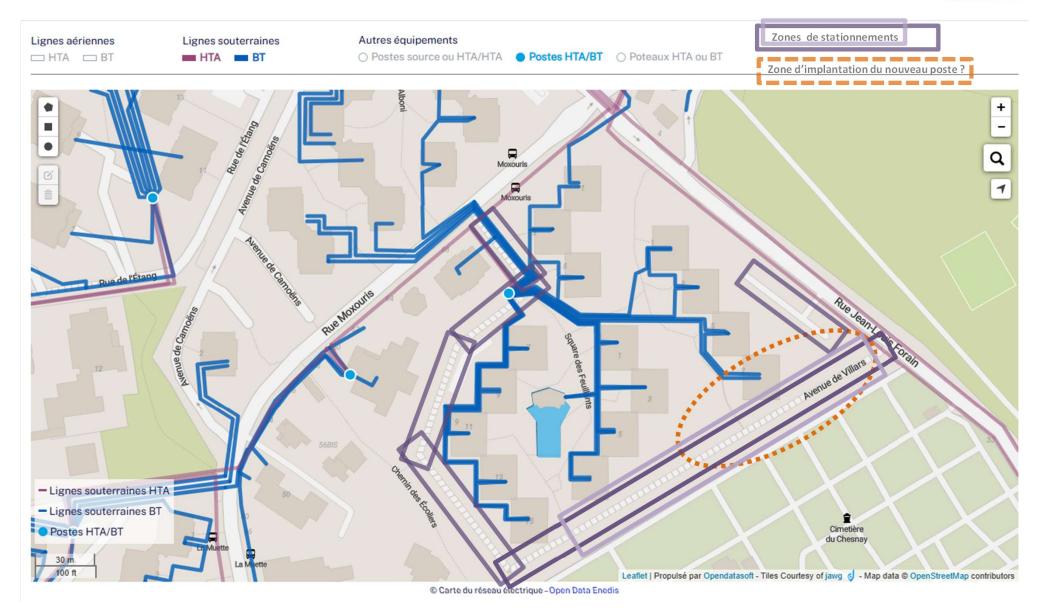
: Poste existant / A adapter



Le renforcement des réseaux amont

exemple : les réseaux actuels alimentant Orangerie et Varenne

388 places ≈ 1000 kVA

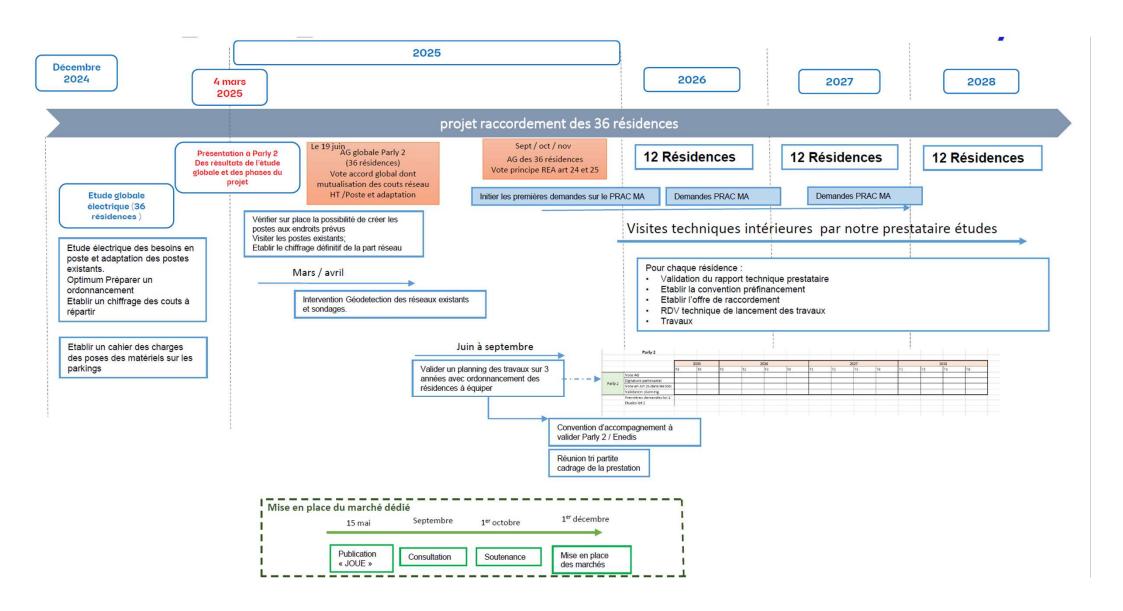


Le planning de la mise en œuvre de notre projet

A retenir:

- AG du Syndicat Principal le 19 Juin
- 36 AG des Syndicats secondaires entre septembre et décembre
 - > décision d'adhérer au projet
 - > mandat donné au CSS pour valider l'étude technique
- Travaux sur 12 résidences par an en 2026, 2027 et 2028
- Lancement formel des premières études après le vote positif des résidences retenues pour 2026 .
- Choix des implantations des futurs postes DP (avril 2025)
- Expérimentation de la géodétection (avril 2025)
- Appel d'offre auprès des opérateurs de systèmes de recharge
- Élaboration d'un planning des travaux au 3^{ème} trimestre
- Établissement et signature de la convention cadre ENEDIS PARLY 2

Le planning de la mise en œuvre de notre projet



Méthodologie de choix des résidences à équiper en 2026

Critères pris en compte

- le pourcentage de copropriétaires se déclarant intéressés
- La disponibilité immédiate ou à très court terme des capacités nécessaires (puissance installée et nb de départs libres ou libérables)
- Le risque de captation des capacités qui nous sont nécessaires à moyen terme
- La disponibilité des plans des parkings d'une qualité suffisante pour l'étude d'ENEDIS et la gestion des demandes de dérivation
- La possibilité de résoudre rapidement les pb de numérotation des emplacements
- L'intrication des parkings des résidences
- Les contraintes liées à d'éventuels travaux complémentaires ou opportunistes, à l'initiative des résidences, à l'occasion de la réfection des enrobés de surface (mise en conformité de l'éclairage des garages souterrains, remise au net des parkings, réfection d'étanchéité des dalles supérieures des parkings souterrains ...)
 Information à communiquer rapidement par les résidences
- Autre suggestion ?

enjeux : ajustement de la programmation des AG et lancement des toutes premières études

Méthodologie de choix des résidences à équiper en 2026

Rappel des résultats du recensement réalisé en novembre 2024, présentés par taux d'intérêt décroissant (dernière colonne)

Code	Résidence	nombre d'emplacements privatifs de stationnement									1	
			Propriétaire	Prop. Bailleur	Locataire	Dès que Possible	àMT	Peut être	Non	%DqP	%àMT	DqP + àMT
632	St CLOUD	83	30	2	0	13	5	8	6	15,7%	6,0%	21,7%
637	G1	194	48	0	0	39	3	2	4	20,1%	1,5%	21,6%
625	St JAMES	211	61	1	2	17	15	13	19	8,1%	7,1%	15,2%
635	St GERMAIN DES PRES	83	27	1	0	7	5	3	13	8,4%	6,0%	14,5%
633	PALAIS ROYAL	86	21	0	0	8	4	5	4	9,3%	4,7%	14,0%
615	GABRIEL	187	39	1	0	16	10	6	8	8,6%	5,3%	13,9%
631	PRE CATELAN	184	41	0	3	15	10	8	11	8,2%	5,4%	13,6%
621	ETOILE	218	55	2	2	14	15	8	22	6,4%	6,9%	13,3%
605	CHAILLOT	197	31	2	2	11	14	5	5	5,6%	7,1%	12,7%
636	NEUILLY	71	13	1	0	4	5	3	2	5,6%	7,0%	12,7%
613	DAUPHINE	145	30	2	1	6	12	6	9	4,1%	8,3%	12,4%
629	AUTEUIL	121	29	1	0	6	9	9	6	5,0%	7,4%	12,4%
623	BAGATELLE	165	31	5	2	9	11	12	6	5,5%	6,7%	12,1%
622	GEORGES V	207	56	2	0	15	10	7	26	7,2%	4,8%	12,1%
618	LA MUETTE	202	49	2	3	12	12	9	21	5,9%	5,9%	11,9%
614	PASSY	153	29	1	2	11	7	6	8	7,2%	4,6%	11,8%
616	ORANGERIE	197	50	1	1	10	13	14	15	5,1%	6,6%	11,7%
634	FOCH	60	14	1	0	4	3	5	3	6,7%	5,0%	11,7%
609	ORSAY	241	41	3	4	16	12	7	13	6,6%	5,0%	11,6%
619	LOUVRE	110	33	1	0	6	6	9	13	5,5%	5,5%	10,9%
603	OPERA	242	42	3	6	17	8	12	14	7,0%	3,3%	10,3%
628	RIVOLI	194	37	4	3	12	8	7	17	6,2%	4,1%	10,3%
606	SOLFERINO	272	51	3	2	10	18	11	17	3,7%	6,6%	10,3%
608	MAILLOT	110	17	0	0	7	4	1	5	6,4%	3,6%	10,0%
624	TUILERIES	165	41	1	0	8	7	11	16	4,8%	4,2%	9,1%
601	St HONORE	229	33	5	1	12	8	13	6	5,2%	3,5%	8,7%
611	St AUGUSTIN	129	23	1	1	4	7	5	9	3,1%	5,4%	8,5%
617	VARENNE	191	37	0	1	8	8	12	10	4,2%	4,2%	8,4%
607	St MICHEL	168	25	0	1	7	7	9	3	4,2%	4,2%	8,3%
626	MONCEAU	205	25	1	5	8	9	4	10	3,9%	4,4%	8,3%
610	RANELAGH	62	10	0	0	2	3	3	2	3,2%	4,8%	8,1%
630	TROCADERO	133	29	0	0	8	2	14	5	6,0%	1,5%	7,5%
604	ODEON	165	21	4	1	6	6	5	9	3,6%	3,6%	7,3%
627	IENA	197	29	0	0	6	8	10	5	3,0%	4,1%	7,1%
612	LONGCHAMP	256	58	5	2	12	6	16	31	4,7%	2,3%	7,0%
620	CONCORDE	180	39	1	3	4	8	9	22	2,2%	4,4%	6,7%
602	BRETEUIL	64	10	0	2	3	0	4	5	4,7%	0,0%	4,7%

Géodétection des réseaux présents sous les voies de circulation et parkings

Lancement d'une opération test de géolocalisation des ouvrages enterrés (eau, gaz, électricité, télécom, chauffage urbain, éclairage public, égouts, collecte et évacuation des eaux de pluie ...), afin de préciser le cahier d'un marché de prestations qui concernera ultérieurement l'ensemble des résidences qui adhéreront à l'offre d'ENEDIS.

Ces prestations, préalable nécessaire aux travaux de pose des ouvrages de l'IRVE, seront préfinancées par ENEDIS et ne pèseront pas sur les budgets des résidences.

Par contre elles ne concerneront que les voies de circulation et les parkings, et ne couvriront donc pas la totalité des réseaux traversant les résidences.

Au-delà de l'opération test, besoins complémentaires propres à une résidence pour un éventuel ajout de prestation, à sa charge ?

Signature d'une convention d'accompagnement ENEDIS – P2

- Les choix techniques et les principes généraux de mise en place de l'IRVE, la programmation globale de ces travaux et les modalités de conduite de ce projet seront inscrits dans une convention cadre ENEDIS – PARLY 2
- ENEDIS souhaite donner un peu de solennité à la signature de cette convention
- Échéance : après la tenue des 36 AG afin d'acter l'amplitude de notre projet

Principaux points à faire avancer

- La recherche et la fourniture de plans satisfaisants
- La renumérotation de certains parkings
- L'appel d'offre à adresser à un opérateur de système de recharge
- L'inventaire des types de « mobilier » (totems) compatibles avec notre projet,
- L'information des correspondants IRVE, puis des CSS et des résidents
- L'organisation de la gérance pour faire face aux besoins et aux procédures d'ENEDIS
- La poursuite de l'opération pour le garage G1 (collecte des quotes-parts, modalités de travail pour les parties privatives)

Un grand merci pour votre attention ...



Bonus : quelques images de l'équipement des parkings en sous-sol



Une goulotte inversée fixée au plafond pour recevoir le câble BT.

Largeur: 150, 200 ou 300 mm, hauteur: 100 mm



Coffret obligatoire pour un box ouvert ou grillagé, recommandé pour un box fermé





Installation minimale pour un box fermé, et maintenu fermé même en l'absence du véhicule







Coffret électrique incluant la borne de recharge,

Bonus : équipement des parkings en plein air



Pose du réseau souterrain pour places ouvertes avec mobilier de recharge











Socie double dos à dos



2 configurations doubles (2+2)









Paire de « totems » posé sur un caniveau sur dalle béton